



DN MADE

mention PATRIMOINE

Parcours Création et expérimentation en Restauration de mobilier ancien

///// Lycée des métiers d'art **REVEL**
du bois et de l'ameublement

> Durée de la formation : 3 ans

> Objectif de la formation

La mention patrimoine parcours « création et expérimentation en restauration de mobilier ancien » forme les étudiants à la conservation / restauration de mobilier. Elle apporte une démarche réflexive sur la dimension patrimoniale ou muséale qui constitue chaque objet. Elle mène vers une exploration technique de faisabilité et des choix d'interventions en adéquation avec le commanditaire et le respect de l'objet.

La démarche du restaurateur-conservateur nécessite une connaissance stylistique et historique, la maîtrise des gestes et techniques de chacune des époques concernées ainsi qu'une appétence pour les produits et processus techniques innovants.

> Qualités requises

Un esprit critique qui permette le recul nécessaire à la bonne intervention. Une curiosité et un goût prononcé pour le respect du patrimoine. Une bonne maîtrise technique et pratique du métier est indispensable.

> Condition d'admission, niveau requis

Après un diplôme de niveau IV (Bac) lié à l'ameublement ou tout autre diplôme de niveau IV, avoir un bagage artistique ou technique (CAP dans la spécialité) est un atout, candidature sur la plate forme Parcoursup, l'admission est prononcée sur proposition de la commission chargée d'étudier chaque dossier et éventuellement à la suite d'un entretien.

> Répartition des enseignements

Sur les 3 années, moyenne de 30h/semaine réparties entre 3 groupes disciplinaires :

- 4 à 5h d'enseignements généraux / humanités (lettres, philosophie, sciences humaines et culture artistique) ;
- 6 à 10h d'enseignements transversaux (outils d'expression, langages numériques, matériaux, langues vivantes et gestion) ;
- 11h à 16h d'enseignements pratiques et professionnels (ateliers de création et pratique professionnelle) ;
- Stages en entreprise : 2 semaines en 1e année / 12 semaines minimum en 2e année.

> Après la formation, poursuite d'études

Vie active, poursuite d'études de niveau II (Master, DSAA, École Nationales d'Art).

> Secteur d'activité, type d'emploi

Artisanat d'Art ou titre d'Artisan créateur, médiation culturelle, enseignement / recherche, institutions (Mobilier National, musées), expertise.